



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN
VILLE DE VIEUX-THANN

Le 20 septembre 2018

**Avis aux habitants riverains
des rues Charles de Gaulle
Berger André
et rue du Stade**

*Affaire suivie par : Amélie SARA, Quentin SPRENGER, Vincent PETITJEAN
Contact : Vincent PETITJEAN (06/07/38/68/39), police.municipale@vieuxthann.fr
Objet : travaux de voirie*

A compter du 24 septembre 2018, la Commune de Vieux-Thann en coordination avec la Communauté de Communes va entreprendre des travaux sur les réseaux d'eau, d'assainissement et sur les réseaux secs dans les rues suivantes :

- Rue Berger André
- Rue Charles de Gaulle

Les entreprises s'occuperont d'abord de la rue Berger André puis, de la rue Charles de Gaulle pour éviter de grosses perturbations de circulation routière dans le secteur :

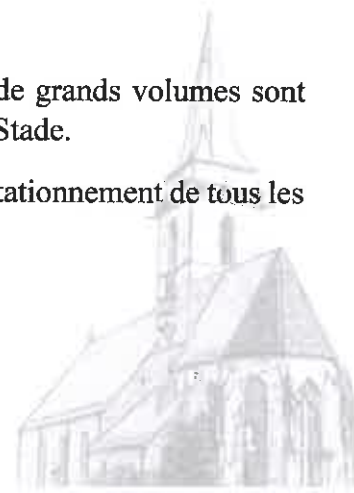
Phase 1 :

Des travaux sur les réseaux d'eau et assainissement seront entrepris dans la rue Berger André. En effet, les canalisations sont cassantes et vétustes.

La circulation sera interdite de 7h00 à 17h30 mais réouverte au public en dehors de ces tranches horaires et le week-end. En revanche, **tout stationnement y est strictement interdit** pour ne pas gêner l'avancée du chantier et pour permettre les interventions d'urgence, en cas de nécessité. Durant cette période, les habitants pourront se garer sur les **parkings de la Mairie, de la Gare et du Stade**. En journée, en fonction de l'exigence, de l'emplacement et de l'emprise du chantier, les habitants pourront **exceptionnellement** accéder en véhicule jusqu'à leur domicile, sous réserve d'en référer au chef de chantier et avec l'accord de ce dernier.

Deux points de collecte des ordures ménagères avec des conteneurs de grands volumes sont prévus pendant toute la durée des travaux, rue Berger André et rue du Stade.

La rue du Stade sera réouverte à la circulation dans les deux sens et le stationnement de tous les véhicules y sera interdit.



Des enquêtes seront menées par la Communauté de Communes et l'entreprise LINGENHELD, chez les habitants pour étudier, finaliser au cas par cas, les accès et raccordements en eau, pour l'assainissement, l'eau potable et le télécom.

En cas d'intervention nécessitant des travaux chez les riverains, les entreprises se coordonneront afin de réaliser un passage unique et auront pour obligation la remise en état après intervention.

Phase 2 :

Des travaux sur les réseaux d'eau et assainissement seront entrepris rue Charles de Gaulle. La circulation sera maintenue de manière alternative (feux rouges-piquets manuels). En parallèle, la rue Berger André fera l'objet de travaux de réseaux secs (télécom) : travaux qui n'ont qu'une très faible emprise.

Pour éviter des réouvertures ultérieures de voirie, la fibre sera installée mais inactive (prévue courant 2020/2021).

Les travaux seront achevés fin d'année 2018. De l'enrobé provisoire sera installé en vue d'être remis à neuf pour l'année 2019.

En cas de nécessité, n'hésitez pas à prendre contact avec nos services.

Je vous remercie par avance pour votre coopération et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

 Le Maire
Daniel NEFF